

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2020

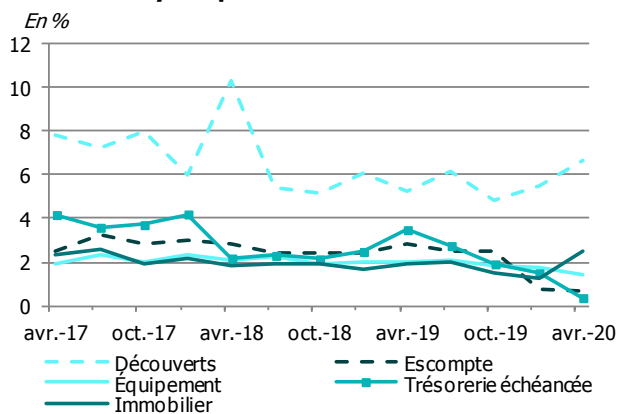
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

2^E TRIMESTRE 2020 ÉVOLUTION CONTRASTÉE DES TAUX PENDANT LE CONFINEMENT

- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée**, déjà orienté à la baisse depuis plusieurs trimestres, a encore significativement reculé ce trimestre. En effet, les banques ont massivement répondu aux besoins de trésorerie des entreprises *via* l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE), ces derniers étant accordés à prix coûtant. Dans ces conditions, la production de financements de trésorerie échéancée a été multipliée par 8 en montant comparativement à la même période en 2019, tandis que le taux moyen de ces financements est passé de 1,50 % à 0,36 %.
- Le taux moyen des crédits à l'**équipement** s'est également inscrit à la baisse sur la période (-32 pdb), tout comme celui des **escomptes** (-13 pdb). À l'inverse, les taux moyens des **découverts** et des crédits **immobiliers** ont enregistré des hausses (respectivement +118 pdb et +125 pdb).

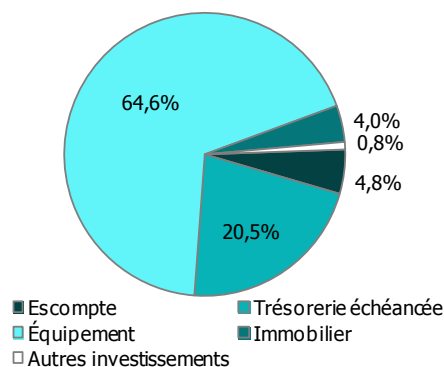
Caractéristiques des nouveaux crédits

Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

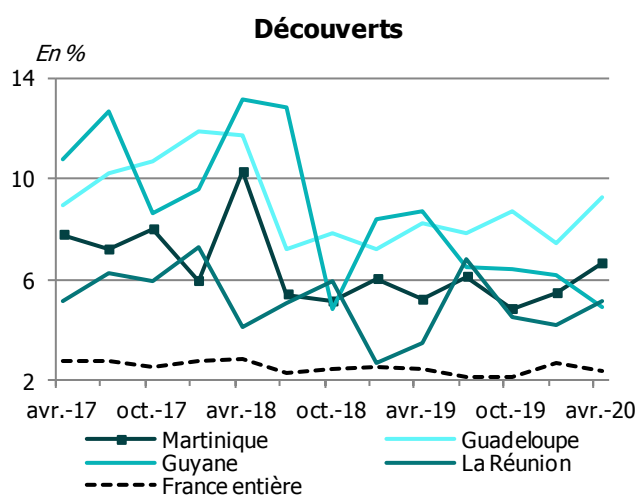


Source : IEDOM

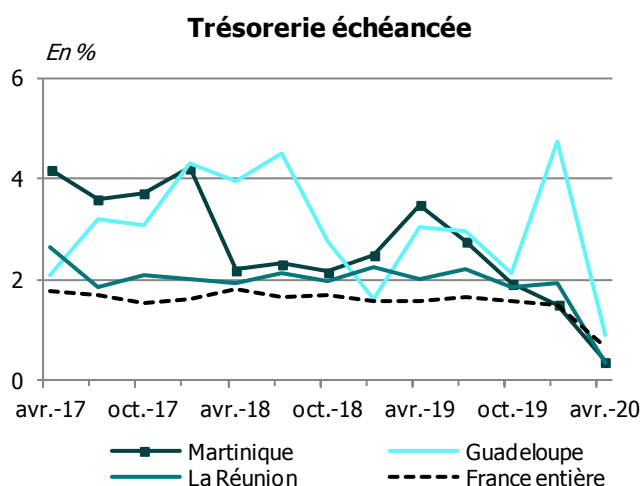
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré au T2 2020 (en %)		Taux moyen pondéré au T1 2020 (en %)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	6,67	2,42	5,49	2,72	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,36	0,67	1,50	1,50	13	16	99	76	0,25	0,25
Équipement	1,44	1,05	1,76	1,15	108	101	100	84	2,00	0,95
Immobilier	2,48	1,11	1,23*	1,32	209	184	95	96	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

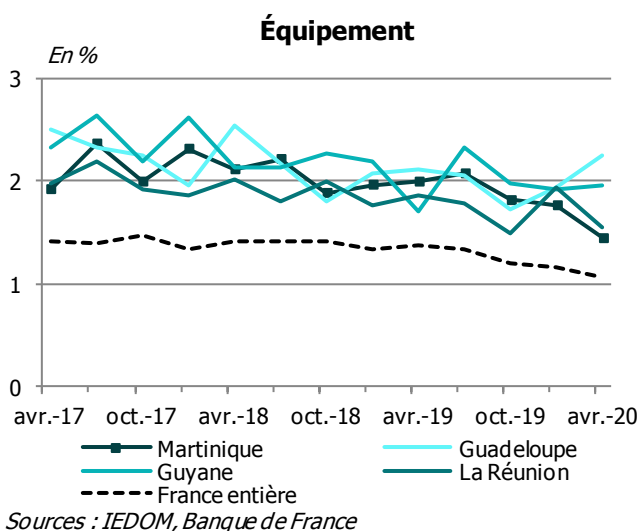
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



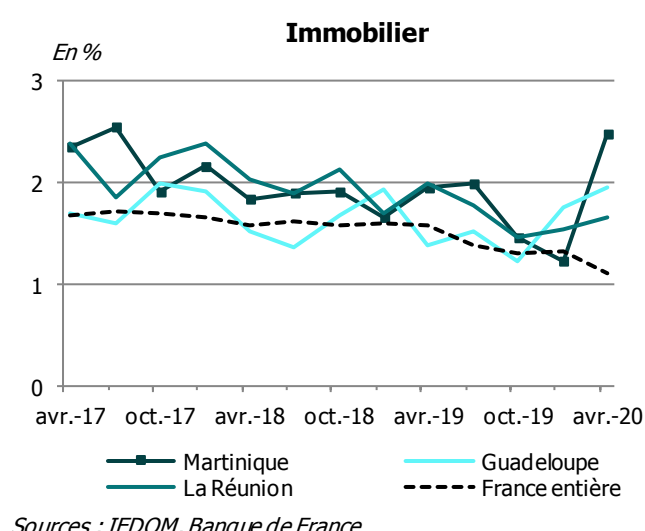
Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 400 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : C. DORWLING-CARTER – Responsable de la rédaction : N. GOBALRAJA – Rédaction : E. COYAN
Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : septembre 2020 – Dépôt légal : septembre 2020 – ISSN 2679-0823